

La demande d'admission

À qui s'adresse le programme ?



Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé s'adresse aux :

- 1) diplômées et diplômés des programmes spécialisés ou avec spécialisation au 1^{er} cycle de tous les domaines de la santé ou
- 2) diplômées et diplômés de programmes connexes à la santé (ex. : sociologie, économie, politiques, épidémiologie, droit, éducation, gestion, philosophie, histoire de la santé, criminologie, etc.).
- 3) professionnelles et professionnels de la santé.

BROCHURE PUBLICITAIRE DU PROGRAMME

[udm fesr brochure intersante 2019 web.pdf](#)



Pour rejoindre la conseillère ou le conseiller à l'admission pour les programmes d'études supérieures, veuillez s'il vous plait communiquer directement avec le Service de l'admission et les préposées qui filtrent les appels et achemineront votre demande directement à la Conseillère à l'admission responsable des demandes d'admission au 2^e cycle.

Service de l'admission	Coordonnées de la FESR
Personne-ressource : Conseillère à l'admission Courriel : admission.cdem@umoncton.ca Téléphone : (506) 858-4000 (4115) Sans frais au Canada : 1-800-363-8336 Adresse civique : Pavillon Léopold-Taillon MTA 323	Téléphone : (506) 858-4000 (4310) Courriel : fesr@umoncton.ca Adresse civique : Pavillon Léopold-Taillon (MTA) 18, avenue Antonine-Maillet Local : MTA 340
Adresse postale : Université de Moncton, Campus de Moncton Pavillon Léopold-Taillon, 18, avenue Antonine-Maillet, Moncton, NB, Canada E1A 3E9	

Quelles sont les conditions d'admission au programme ?

Condition générale d'admission aux études de deuxième cycle

Satisfaire aux conditions générales d'admission aux études de deuxième cycle (Règlement universitaire 22.1). <https://www.umoncton.ca/node/224>).

Exigences d'admission particulières au programme

Voir la rubrique des programmes retrouvés dans le répertoire <https://www.umoncton.ca/repertoire>

- ❖ Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat dans un domaine de la santé ou connexe à la santé.
- ❖ Avoir réussi un cours de statistique descriptive (STAT2653) ou l'équivalent.
- ❖ Selon le dossier de la candidate ou du candidat, des cours d'appoint pourraient être requis.
- ❖ Avoir une connaissance fonctionnelle de l'anglais.
- ❖ Fournir l'exposé des intérêts de recherche décrivant ses préférences de recherche, mettant l'accent sur l'interdisciplinarité dans le domaine de la santé.
<https://www.umoncton.ca/documents-suppl%C3%A9mentaires>
- ❖ Avoir obtenu l'accord d'une directrice ou d'un directeur dans le domaine de la santé pour diriger la thèse. (Le CES suggère à la candidate ou au candidat des noms de directrices ou directeurs du domaine de la santé pour diriger la thèse en lien avec l'exposé des intérêts de recherche (voir la liste préliminaire préétablie www.umoncton.ca/fesr/directiondethese).
- ❖ La codirection de la thèse dans un domaine différent de la santé ou connexe de la santé est aussi une obligation du programme, mais peut être obtenue lors du premier semestre des cours.
- ❖ Tous les documents qui constituent la demande d'admission doivent respecter les particularités retrouvées au règlement 23, à l'exception du 23.1.
- ❖ La demande d'admission à la MSIS doit être adressée au Service de l'admission autant pour les études à temps complet que pour les études à temps partiel.

Dois-je présenter une attestation de ma compétence en français ?

POSSIBLEMENT.

L'Université étant un établissement de langue française, l'étudiante ou l'étudiant doit être en mesure de démontrer une connaissance suffisante du français. [Un examen à cet effet peut être exigé](#). L'admission est subordonnée aux résultats alors obtenus (règlement 22.6.1).

Selon l'université d'appartenance, la maîtrise du français est démontrée par :

[Si vous avez fréquenté l'Université de Moncton](#), le niveau de français recherché correspond à au moins C+ au cours FRAN1600 – Communication écrite.

[Si vous provenez d'une autre université canadienne](#), un cours de communication écrite doit avoir été réussi, ou avoir obtenu le résultat B2 au test d'évaluation de français (TEF ou TFI) comprenant les 4 matières (compréhension orale et écrite ainsi qu'expression orale et écrite).

[Si vous provenez de l'international](#), le niveau de français recherché correspond au résultat B2 au test d'évaluation de français (**TEF ou TFI**) comprenant les 4 matières (compréhension orale et écrite ainsi qu'expression orale et écrite).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cadre_europ%C3%A9en_commun_de_r%C3%A9f%C3%A9rence_pour_les_langues

Dois-je présenter une attestation de ma compétence en anglais ?

NON, mais vous devez avoir une connaissance fonctionnelle de l'anglais.

Certains manuels et la majorité des articles scientifiques et de recherche utilisés dans ce programme d'études supérieures sont rédigés en anglais. Vous devez être en mesure de traduire correctement en français des textes scientifiques pour vos travaux de cours et votre thèse.

Selon l'université d'appartenance, la connaissance fonctionnelle de l'anglais est démontrée par :

[Si vous avez fréquenté l'Université de Moncton](#), le niveau d'anglais recherché correspond à au moins C+ au cours ANGL 1022 – Language, writing and reading.

[Si vous provenez d'une autre université canadienne](#), un cours de communication écrite en anglais est recommandé et correspond au résultat B2 au test d'évaluation de l'anglais (TOEIC).

[Si vous provenez de l'international](#), un cours de communication écrite en anglais est recommandé et correspond au résultat B2 au test d'évaluation de l'anglais (TOEIC).

<https://www.gymglish.com/fr/gymglish/diplome-test-anglais>

ADMISSIONS PROVENANT DE L'INTERNATIONAL

Puis-je faire une demande d'admission au programme avec une licence professionnelle ou un certificat ?

NON.

Une condition d'admission au programme consiste d'avoir obtenu un diplôme ou une licence académique ou fondamentale. Par conséquent, une licence professionnelle ou un certificat ne sont pas acceptables. En cas de doute, veuillez SVP consulter la Conseillère à l'admission des demandes au 2e cycle.

admission.cdem@umoncton.ca

Je proviens de l'international, dois-je obtenir un permis d'études pour m'inscrire au programme ?

OUI.

Toutes les personnes provenant de l'international doivent obligatoirement obtenir un permis d'études pour étudier dans un établissement d'enseignement désigné (EED). L'Université de Moncton est un des EED qui offre des programmes de formation en français au Canada. Pour demander un permis d'études, vous avez besoin d'une lettre d'admission de l'Université de Moncton.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada.html>

Dois-je obtenir un permis de travail pour le programme de formation ?

NON.

Le programme inclût quelques heures d'activités scientifiques et d'érudition et une thèse qui peuvent s'effectuer dans un établissement de santé. Bien que vous n'avez pas à détenir un permis de travail « stage coop », vous devez avoir reçu tous les vaccins selon le guide canadien d'immunisations de Santé Canada (2017) ainsi que les sérologies requises.

Dois-je présenter la preuve de mon état immunitaire ?

OUI.

Le Réseau de santé Vitalité (RSV) et le Réseau de santé Horizon (RSH) ont le devoir de minimiser la transmission d'infections auprès des personnes œuvrant ou utilisant leurs établissements. En tant qu'étudiante et étudiant du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, vous avez à effectuer des activités savantes d'érudition et/ou votre thèse dans un des milieux ou de ces établissements. Pour assurer votre protection et celles des personnes fréquentant les réseaux de santé, vous devez avoir subi tous les tests de dépistage demandés, avoir reçu tous les vaccins jugés obligatoires, y compris les sérologies requises.

En s'appuyant sur le guide canadien d'immunisations de Santé Canada (2017), le calendrier d'immunisation systématique du Nouveau-Brunswick (2017) et les politiques d'immunisation des stagiaires du RSV (GEN.4.50.10 (2016) et du personnel du Réseau de santé Horizon (RSH) (HHN-OD-011 (2012), l'École réseau de science infirmière (ÉRSI) de l'Université de Moncton a développé un formulaire d'état immunitaire.

Ce formulaire doit être rempli et signé par une infirmière ou un médecin. Les preuves de sérologies de l'hépatite B et de la varicelle doivent être attachées à ce formulaire.

Vous pouvez demander à l'infirmière du Service de santé de remplir ce formulaire et d'attester les immunisations que vous avez reçues. Les preuves immunitaires doivent être présentées au directeur ou à la directrice du programme de formation, et au besoin, à tout autre professionnel de la santé impliqué.

SECTION – DEMANDE D'ADMISSION

Quels documents sont exigés pour ma demande d'admission au programme ?

- ❖ Le formulaire de demande d'admission en ligne au Service d'admission pour les études à temps complet et à temps partiel
https://socrate.umoncton.ca/socrat/bwskalog.P_Dis>LoginNon
- ❖ Pour les candidates et candidats provenant de l'international, un dépôt non remboursable pour l'ouverture et l'étude du dossier (voir Conditions financières).
- ❖ Les relevés officiels de tous les cours réussis au niveau universitaire et une attestation du ou des diplômes obtenus. (Seul le diplôme ou la licence académique ou fondamentale est reconnu pour la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. La licence professionnelle ou un certificat n'est pas accepté).
- ❖ L'exposé initial des intérêts de recherche.

Comment procède-t-on pour faire une demande d'admission au programme ?

La demande d'admission à l'Université de Moncton s'effectue en ligne en cliquant sur ce lien et en suivant les directives :

https://socrate.umoncton.ca/socrat/bwskalog.P_Dis>LoginNon

Veillez porter attention aux dates limites pour la demande d'admission.

L'Université fixe une date limite de présentation de la demande d'admission (règlement 23.2). :
<https://www.umoncton.ca/node/224>

Tout retard risque d'entraîner le report de l'admission à la session ou à l'année universitaire suivante.

Le programme de Maîtrise ès sciences de la santé (MSIS) se réserve le droit d'examiner les demandes d'admission pour le semestre d'automne jusqu'à la mi-août.

En quoi consiste le contenu de l'exposé des intérêts de recherche ?

L'exposé des intérêts de recherche se trouve en ligne en cliquant sur le lien subséquent :

<https://www.umoncton.ca/documents-suppl%C3%A9mentaires>

Veillez retourner votre exposé des intérêts de recherche complété à l'adresse suivante : admission.cdem@umoncton.ca

Veillez prendre note que pour être admis au programme, une directrice ou un directeur du domaine de la santé de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) doit avoir accepté de diriger votre thèse. Le CES peut étudier le dossier sans qu'une codirectrice ou qu'un codirecteur soit encore connu.

Cependant, la codirection de la thèse dans un domaine différent de la santé ou connexe à la santé est aussi obligatoire, mais peut être obtenue lors du premier semestre d'admission.

Comment puis-je identifier une directrice ou un directeur et une codirectrice ou codirecteur pour ma demande d'admission ou pour ma thèse ?

Les thématiques de recherche des professeures et des professeurs du programme sont regroupées selon le modèle de la santé du programme. Pour connaître les thématiques des professeures et professeurs intéressés à diriger des projets de thèse au programme, veuillez cliquer sur ce lien : (www.umoncton.ca/fesr/directiondethese).

Choisir : La liste des membres de l'Assemblée de la FESR rattachée au programme de maîtrise interdisciplinaire en santé est accessible ICI.

Pour connaître d'autres professeures ou professeurs OU des chercheuses ou chercheurs qui sont associés à la faculté, consulter la liste des membres associés au lien suivant :

<https://www.umoncton.ca/fesr/node/263>

Sélectionner : Toutes les disciplines

Sélectionner : Faculté : Sciences de la santé et services communautaires